Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, je dois avouer que je n'étais pas au courant de cela. Peut-être le Comité des banques et du commerce pourra-t-il enquêter sur cette question en temps et lieu.

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

L'INCIDENCE SUR LES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES—LA CRÉATION D'EMPLOIS AU CANADA PAR L'OUVERTURE DE NOUVELLES USINES—LE REFUS DES ÉTATS-UNIS DE SUPPRIMER LES DROITS SUR LES BARDEAUX CANADIENS—LES MESURES GOUVERNEMENTALES

L'honorable Raymond J. Perrault: Honorables sénateurs, j'ai une question à poser au leader du gouvernement au Sénat. Elle concerne l'Accord de libre-échange canado-américain en voie d'adoption. Le porte-parole d'un des comités favorables à l'accord disait l'autre jour à Vancouver: «Il y aura forcément des ajustements à opérer des deux côtés de la frontière. Voyons les choses en face: il faut que des fleurs meurent pour que d'autres puissent éclore», entendant par fleurs des travailleurs. Certains devront être sacrifiés sur l'autel des ajustements nécessaires pour que l'accord puisse être mis en œuvre.

Depuis le 21 novembre 1988, voici ce que nous avons constaté:

Le 24 novembre, Gillette Canada, fabricant de lames de rasoir et autres produits de rasage, avec usines à Montréal et Toronto, annonçait qu'elle allait fermer ses usines canadiennes, avec suppression de 590 emplois au cours des 18 prochains mois;

Le 25 novembre, Ortho Diagnostic System, filiale de Johnson and Johnson, une de ces sociétés de produits pharmaceutiques qui allaient bien sûr accélérer à une telle cadence leurs investissements de recherche au Canada, annonçait la fermeture le mois prochain de son laboratoire de North York, avec disparition de 16 emplois.

Le 26 novembre, P.P.G. Canada Inc., filiale de Pittsburgh Paint, fabricant de résines à Toronto, annonçait la fermeture de son usine en février, avec suppression de 139 emplois.

Le 28 novembre, British Footwear, usine de chaussures implantée à Lachine au Québec, annonçait la suppression de 50 emplois en mars.

Voilà pour les ajustements, voilà pour les fleurs qui vont devoir en mourir.

Le 7 décembre, Northern Telecom Canada, société de matériel de télécommunications, annonçait la fermeture de ses usines d'Aylmer et de Belleville, avec disparition de 870 emplois au cours des neuf mois qui viennent—encore tout un bouquet de fleurs vouées à la mort.

Le 7 décembre, Tapis Elite, fabricant de tapis, annonçait qu'elle serait incapable de soutenir la concurrence prochaine des producteurs d'Atlanta en Georgie et autres endroits du Sud qui versent à leurs ouvriers 50 p. 100 des salaires que touchent les Canadiens. Cette société a son usine à Sainte-Thérèse, au Québec, et va supprimer 87 emplois. C'est pour bientôt.

Le 8 décembre, Canada Packers Inc. annonçait la fermeture pour février de son usine de volailles de Winnipeg, avec suppression de 90 emplois suivant les renseignements que je possède.

Je pourrais continuer, mais je tiens à poser au leader du gouvernement au Sénat la question suivante: Dans le cadre de ces pénibles ajustements de part et d'autre de la frontière, voudrait-il nous faire connaître le nom des sociétés américaines qui ferment leurs usines aux États-Unis pour pouvoir faire face à cette nouvelle concurrence canadienne? Voudrait-il nous donner la réponse à cette question avant que je ne pose mes questions supplémentaires?

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement, ministre d'État (Relations fédérales-provinciales) et ministre suppléant des Communications): Honorables sénateurs, je regrette que l'honorable sénateur n'ait pas pu faire ce discours avant la dissolution, pendant le débat de libre-échange, ce qui l'amène à nous le faire ce soir.

Le sénateur Perrault: C'est depuis les élections que les fermetures ont été annoncées.

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, permettez-moi de dire tout d'abord qu'il n'y a pour ainsi dire pas d'étude effectuée dans notre pays sur ce sujet par des organismes compétents qui n'ait prévu une hausse considérable de l'emploi, des revenus et des niveaux de vie d'un bout à l'autre du pays en conséquence de la conclusion d'un accord de libre-échange avec les États-Unis.

• (2110)

Deuxièmement j'aimerais attirer l'attention du sénateur sur le fait que chaque année, environ le tiers des travailleurs canadiens changent d'emploi. C'est le genre d'ajustement qui se produit dans notre économie mois après mois, année après année, sans que cela ne provoque le genre de bouleversement et d'angoisse auquel fait allusion le sénateur.

Troisièmement, je tiens à lui faire remarquer, même si je n'ai pas pris note de toutes les entreprises qu'il a nommées, que la plupart des entreprises citées par les médias ont pris bien soin de préciser que leur décision visait d'abord à rationaliser leurs opérations et n'était aucunement liée, de près ou de loin, à la signature de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis.

Enfin, compte tenu des mouvements considérables de maind'oeuvre qui se produisent chaque année dans notre économie, le gouvernement du Canada met en oeuvre toute une série de programmes pour venir en aide aux collectivités, aux entreprises et, en particulier, aux travailleurs qui doivent s'adapter aux conditions économiques.

Le sénateur Perrault: La déclaration du leader du gouvernement sera un bien piètre réconfort pour les travailleurs canadiens qui sont actuellement menacés de perdre leur emploi en raison de ce projet de libre-échange avec les États-Unis.

Le leader du gouvernement n'a pas répondu à nos questions. Il n'a pas donné d'exemples d'entreprises américaines qui risquent de devoir fermer leurs portes en raison de la concurrence accrue exercée par les entreprises canadiennes.

Laissez-moi lui poser la question suivante: A-t-il été question ces dernières semaines—depuis les élections, j'entends de l'implantation de nouvelles usines et de la création de nouveaux emplois pour les Canadiens par suite de la signature de l'entente? Que le leader du gouvernement se présente ici ce